

**La maîtrise des risques
est un facteur de
progrès humain.**

1 L'organisation

L'accident n'est jamais le fruit du hasard. La prévention des risques est intégrée dans les différentes phases du chantier : étude, préparation, plan qualité, réalisation. Régulièrement un bilan des risques observés, des solutions adoptées, est établi afin d'en tirer des leçons pour l'avenir.

Consacrer du temps à l'organisation de la sécurité, c'est du temps gagné sur le chantier.

2 L'encadrement

L'encadrement choisit les solutions adaptées, oriente les actions de chacun, veille à la bonne utilisation des dispositifs de protection collectifs et individuels, forme ou informe les nouveaux arrivants, montre l'exemple.

Convaincre en donnant l'exemple est la plus belle forme d'autorité.

3 L'équipe

Réfléchir avant le démarrage des travaux permet de supprimer les situations dangereuses. Une réunion de coordination avec toute l'équipe du chantier est l'occasion d'un examen minutieux de l'organisation, du rôle de chacun, des mesures de protection prises ou à prendre.

Réfléchir en équipe, avant et pendant le chantier, est un temps fort de la vie de l'entreprise.



Ile-de-France
Normandie



Ile-de-France
Normandie

4

L'accueil

Tout nouvel embauché, ou arrivant, doit être accueilli et formé. Il doit être conscient des risques qu'il court, de ceux qu'il peut faire courir aux autres. L'encadrement lui remet ses équipements de protection individuelle, vérifie ses connaissances, l'informe des mesures de prévention, le forme à son poste de travail.

La prévention s'enseigne dès l'arrivée du salarié.

5

La formation

Parmi les formations dispensées dans l'entreprise, celles concernant la sécurité, la prévention des risques, font partie de nos priorités.

Par des stages, des actions permanentes de sensibilisation, nous formons notre personnel à un comportement responsable.

Apprenons le geste qui sauvegarde.

6

Le matériel

Sa fiabilité est renforcée par un entretien préventif, des contrôles systématiques avant toute mise ou remise en service.

Les équipements de protection sont constamment améliorés. L'utilisation du matériel engendre des risques. Nous veillons à ce que chacun en prenne conscience par une information régulière.

Utilisons notre matériel à bon escient.

Veillons toujours à voir et être vu.



COLAS

Ile-de-France
Normandie

7

Le C.H.S.C.T.

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail constitue une instance de dialogue. Il est associé aux démarches des chefs d'établissement pour évaluer les risques dans l'entreprise, les analyser, proposer des solutions.

Le comité est une force de recherche, d'initiative et de propositions.

8

Les produits

Les produits que nous fabriquons, que nous mettons en service, sont étudiés pour présenter un minimum de risques. Les conditions d'emploi, les précautions à prendre lors de leur utilisation, sont explicitées par des fiches de sécurité.

Utilisons les produits en toute sécurité.

9

Les règles

Les règles doivent être connues et observées. Chacun respecte les instructions, les mesures de sécurité, les modes opératoires, les consignes en cas d'accident.

Le respect des règles assure le bon fonctionnement de l'entreprise et la sécurité de tous..



Ile-de-France
Normandie

